



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU HAUT-RHIN

**Direction Départementale des Territoires
du Haut-Rhin**

Service de l'Eau, de l'Environnement et des Espaces Naturels
Bureau Nature Chasse Forêt et Politique des Déchets

CK

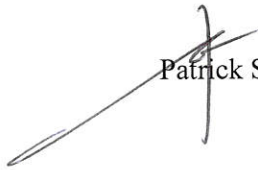
Colmar le, **13 JAN. 2014**

**ARRETE PORTANT CREATION D'UNE ZONE DE PROTECTION DE BIOTOPE
DANS LE MASSIF DU TAENNCHEL (BAN DE RIBEAUVILLE)**

MOTIVATION DE LA DECISION

La consultation du public n'ayant apporté aucun élément supplémentaire, le projet d'arrêté peut être validé. Cette validation permettra la mise en œuvre de la protection ainsi apportée au biotope tel que délimité dans l'arrêté, sur le massif du Taennchel.

Le Chef du Service Eau
Environnement et Espaces Naturels


Patrick SPIES